



En direct avec Vous!

N° 1 - 2026
Mars 2026

Organe officiel de l'UD CGT de Vendée
156 Bd Louis Blanc – BP 227 – 85006 La Roche sur Yon Cedex
Tel : 02.51.62.66.22 Courriel : ud@lacgt85.org

Journal de l'Union Syndicale des Retraités CGT de Vendée

Ce matériel est financé par les cotisations des syndiqué.es

Sommaire :

Page 1 : Édito : l'invention du trou de la Sécu

Page 2 : Tract USR CGT-85 : se faire voir pour se faire entendre

Page 4 : Tract intersyndical CGT / FSU / Solidaires/ FGR-FP et LSR

Édito : l'invention du trou de la Sécu

Les systèmes de protection sociale mis en place après la seconde guerre mondiale appréhendaient la santé comme une condition nécessaire au bien-être.

Faut-il définir la santé par le montant des soins apportés à un individu ou comme l'épanouissement individuel et collectif dans un environnement vertueux ?

Deux réponses opposées ont été apportées. L'une, jusqu'aux années 1980, définit la santé de manière globale, en débordant l'aspect strictement sanitaire pour l'intégrer dans le social.

À l'opposé, une autre approche privilégie la somme des coûts des unités productrices de soins. Dès lors, on considère moins le bien-être individuel ou collectif que le volume et la composition des dépenses agrégées.

Dramatiser les dépenses de santé

Au début des années 1970, un économiste de l'OCDE, JP Poullier, identifie une relation statistique très robuste : plus un pays de l'OCDE s'enrichit, plus les dépenses de santé prennent une part importante de son produit intérieur brut (PIB).

Tout le monde voulait de la croissance, pourquoi la croissance des dépenses de santé serait-elle en soi un problème ? " L'idée de consacrer une part de plus en plus importante de la richesse à améliorer la santé de la population ne semble alors pas si incongrue.

Mais selon des rapports de l'OCDE, il s'agit de créer des "mécanismes de type marché". Les réformes proposées à l'OCDE reposent sur une idée simple : si " l'argent suit le patient ", des malades parfaitement conscients de leur intérêt, de la qualité des soins et des performances des soignants se dirigeront naturellement vers les meilleurs établissements,

permettant à la concurrence. Dès 1963, pourtant, l'économiste Kenneth Arrow, avait souligné les limites de la coordination des soins de santé par le marché.

Quoi qu'il en coûte ?

La santé se trouve ainsi, gouvernée selon une rationalité budgétaire sans rapport avec l'état de santé des populations, jusqu'à ce qu'une crise économique voit le retour en Europe de maladies que l'on croyait éradiquées. Ou qu'un virus contraigne les dirigeants de la planète à dépenser " *quoi qu'il en coûte* " avant de revenir, une fois la crise passée, à leurs obsessions boutique.

Cette invention idéologique du capital au détriment de la santé se concrétise par :

- Une loi de financement de la Sécu ne répondant pas aux besoins de santé.
- La diminution de l'accès aux soins, la désertification médicale.
- La suppression de lits, de postes de médecins, de personnels hospitaliers
- L'exonérations des cotisations sociales dites " patronales "
- Le transfert de financement par l'impôt CSS, CASA
- L'augmentation des coûts des prestations de santé
- Le déremboursements des médicaments
- Le transfert de charges vers les mutuelles

La santé n'est pas une marchandise et ne doit pas le devenir.

**Le 2 avril, les retraités.es seront dans la rue :
se faire voir pour se faire entendre !**



LE 2 AVRIL RETRAITÉ-ES :

Se faire voir pour se faire entendre !

L'USR CGT Vendée appelle les retraité-es à participer à la manifestation départementale organisée à La Roche sur Yon dans une démarche unitaire avec la FSU, Solidaires et les associations FGR/FP et LSR.

La CGT retraité-es, attachée aux valeurs de solidarité et de démocratie a fait connaître ses propositions sociales auprès des candidat-es aux municipales dans plusieurs communes du département :

- **développer** les services publics ;
- **investir** dans le logement et rénovation énergétique ;
- **développer** le transport collectif ;
- **renforcer** l'action sociale et l'accès à la culture ;
- **répondre** à l'offre des soins de proximité avec la mise en place de Centre de santé public.

La commune est, en effet, le premier échelon de la démocratie qui incarne le mieux la proximité et la réponse aux besoins de l'intérêt général.

Pourtant, depuis des années, les collectivités territoriales sont mises à mal par des réformes réduisant leurs moyens financiers, notamment par la suppression de la taxe professionnelle, la taxe d'habitation, et une partie de la CVAE (Cotisation des entreprises sur la VA).

Dernièrement, le Gouvernement Le Cornu, dans le cadre du budget 2026, a décidé de ponctionner 2 milliards d'euros sur les dépenses des collectivités locales.

La question sociale au cœur des résistances et des mobilisations !

Dans un contexte politique national et international qui cultive la peur, qui pousse au repli, à l'abandon, l'expression revendicative de ses besoins pour bien vivre sa retraite reste déterminant pour le plus grand nombre des retraité-es.

Pensions-retraites : ça ne va pas !

Avec une augmentation des retraites de base de 0,9 % au 1^{er} janvier 2026 (au titre de l'inflation de l'année 2025) et de 0 % de la complémentaire retraite AGIRC-ARRCO, **patronat et politiciens voudraient nous faire croire que les retraité-es sont non seulement privilégié-es, mais aussi responsables du déficit de la France.**

La réalité est que 60 % des 17 millions de retraité-es touchent moins que le Smic (1 812 €), que 30 % d'entre eux/elles sont en dessous de 1 000 € dont 74 % sont des femmes.

Le Medef se dit disponible pour discuter d'une éventuelle augmentation de l'Agirc-Arrco, mais pour 2027, en échange d'une réduction de 1 milliard pour les indemnités chômeurs.

Ce chantage est inacceptable et pas question d'avoir encore une " année blanche " en 2026 pour les retraité-es. D'autant que le gouvernement n'a pas abandonné sa volonté d'économiser 5 milliards € sur le dos des retraité-es.

Gel des pensions de base d'ici 2030, suppression de l'abattement fiscal de 10 % pour 11 millions de retraité-es, augmentation de la CSG.

L'USR-CGT-85 s'oppose à toute diminution du pouvoir d'achat des retraité-es et revendique une revalorisation immédiate de toutes les pensions de 10 %, comprenant les pertes cumulées depuis 2020 et augmentation des minimas de pensions (Mico) de 300 €.

Sécurité Sociale et système de santé : ça ne va pas !

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 a entériné un budget ne répondant pas aux besoins d'accès à la santé. Avec une augmentation de 3 % alors que les besoins nécessitent plus de 5 % pour maintenir le système de santé et hôpitaux publics. Cela risque de se traduire par des suppressions de lits, de postes de soignants, de médecins généralistes.

L'USR-CGT- 85 revendique l'urgence de maintenir une Sécurité sociale disposant d'un

budget à la hauteur des besoins pour permettre l'accès aux soins pour toutes et tous et répondre au défi du vieillissement de la population avec 30 % de retraité-es d'ici 2050.

La question de l'urgence du droit à l'autonomie des personnes âgées nécessite 200 000 embauches dans les Ehpad et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité.

Les Services Publics : ça ne va pas !

Nombreux et nombreuses sont les usager-es et retraité-es qui se mobilisent pour défendre et porter les besoins, notamment dans le domaine de la santé, l'action sociale, le secteur de la petite enfance, les transports collectifs, l'accès aux administrations publics. Cela nécessite un accès pour toutes et tous avec le maintien des guichets ou accueil physique.

Ce sont bien des services publics de proximité, avec du personnel en nombre et formé, dont nous avons tous besoin.

Face à la paupérisation de la population, et des retraité-es en particulier, aux nombreuses revendications restées sans réponse de la part des pouvoirs publics, du patronat avide des exonérations sociales et aides publiques, la mobilisation est et sera toujours nécessaire.

Le 2 avril 2026

soyons nombreuses et nombreux au rassemblement à 10h30 place de la Vendée à La Roche sur Yon

puis

manifestation en direction de la préfecture

Gardons confiance dans notre capacité dans la mobilisation de chacune et chacun.

Et le 24 avril à 18h00, dans le prolongement de cette journée d'actions, nous vous donnons rendez-vous pour participer :

au débat sur la santé organisé par l'UD CGT- 85

avec le docteur Christophe Prudhomme
(représentant CGT à la CPAM)

salle des Anciennes Écuries à La Roche sur Yon.



Le 2 AVRIL 2026

C'est par leur mobilisation que les retraité-es seront entendues

Revalorisation des pensions, abattement des 10 %, refus de l'année blanche, depuis trois ans, relayés par des " experts complaisants ", les gouvernements tentent d'attaquer par tous les moyens, **les retraité-es répondent !**

Dans une démarche unitaire initiée par le groupe des neuf, en interpellant directement la population par leur mobilisation, le pouvoir a été contraint de reculer.

Même si les cibles évoluent, la stratégie reste identique : réduire drastiquement les dépenses de la Sécurité Sociale que ce soient dans la branche vieillesse notamment en s'attaquant aux pensions de réversion ou dans la branche maladie.

Aujourd'hui, face à une loi de financement de la Protection Sociale qui par ses conséquences remet plus encore en cause le droit à la santé partout, pour toutes et tous, les retraité.es entendent poursuivre l'interpellation de la population et exiger des réponses positives.

La difficulté voire l'impossibilité d'accéder aux services de santé par le double mécanisme de la désertification médicale et de l'augmentation des restes à charges, touchent plus particulièrement la population retraitée.

La volonté affichée de décentraliser les ARS (Agences régionales de santé), d'affecter une part de la CSG aux départements, renforce cette stratégie de désengagement de la Sécu et accentuera les fractures et inégalités territoriales.

Dans le cadre particulier de la prise en charge de l'autonomie, par les transferts de charge et face au vieillissement de la population, cette politique préfigure une ouverture encore plus grande au secteur marchand et un risque d'abandon d'une partie de la population.

Si le pouvoir a été contraint de reculer notamment sur l'abattement fiscal de 10 %, sur la revalorisation des pensions, sur l'année blanche, sur les franchises médicales, sur l'ALD (Affection Longue Durée). Aussitôt le budget voté, il a remis ces points sur la table ! Ce gouvernement entend poursuivre la remise en cause du droit à la santé partout, pour toutes et tous, il refuse une véritable revalorisation des pensions de base et complémentaires dont l'Agirc - Arrco et accentue le démantèlement des Services Publics.

Les organisations syndicales de retraité.es CGT, FSU, Solidaires, la FGR/FP et LSR ont décidé d'une action commune

le 2 avril sur les questions de la santé

Elles appellent les retraité.es à un rassemblement à La Roche sur Yon

Place de La Vendée à 10h30

suivi d'une manifestation en direction de la préfecture (rue Dellille)